

DU 21<sup>e</sup> CAMPUS  
siècle



MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

## POUR UNE CHARTE DE LA QUALITE ARCHITECTURALE ET URBAINE

- L'Atelier national des campus universitaires est mis en place et animé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Il est chargé de suivre et conseiller chaque atelier campus créé localement. Il animera aussi les échanges de bonnes pratiques entre les ateliers locaux afin que tous puissent bénéficier et s'inspirer des meilleures initiatives.
  - Le rôle de l'Atelier national des campus universitaires est également de recenser l'état d'avancement des schémas d'aménagement de chaque site, conseiller les sites pour la mise en place d'un dispositif assurant la qualité des schémas en cours d'élaboration et surtout, celle de leur mise en œuvre.
  - L'Atelier devra enfin mettre au point une « charte de la qualité architecturale et urbaine », portant sur deux points :
    - ⇒ les objectifs de qualité architecturale et urbaine à atteindre ;
    - ⇒ les méthodes et procédures à mettre en œuvre pour tenir cet objectif.
- Cette charte sera signée par la Ministre et les Présidents des universités concernées.

## UN DISPOSITIF A DEUX NIVEAUX

Le dispositif des Ateliers Campus se situe à deux niveaux :

- ⇒ sur chaque site Campus, un atelier campus local sera mis en place par le porteur de projet et aura pour objectif d'élaborer et de porter dans la durée le projet de vie du campus et sa qualité architecturale et urbaine ;
- ⇒ L'Atelier national des campus universitaires, suivra, et conseillera chaque atelier campus créé localement.

Les travaux de l'Atelier national des campus universitaires seront menés sous l'égide d'un comité d'orientation de 9 personnalités reconnues. Ce comité aura un triple objectif :

- ⇒ porter les exigences de qualité urbaine et architecturale correspondantes à la démarche « Opération Campus » ;
- ⇒ accompagner et mettre en synergie au niveau national les ateliers campus ;
- ⇒ mobiliser autour des campus à la fois les personnes, institutions ou entreprises nécessaires.

## COMPOSITION DU COMITE D'ORIENTATION

### ➤ *Président du Comité d'orientation*

- ⇒ **Jean-Marie Duthilleul**, ingénieur et architecte, Président de l'AREP, membre de l'équipe du Grand Paris dont le mandataire est Jean Nouvel.

### ➤ *Membres*

- ⇒ **Danièle Hervieu-Léger**, diplômée de l'IEP et docteur en sociologie, présidente de l'EHESS de 2004 à 2009, nommée fin 2008 par la ministre présidente du comité de pilotage de l'élaboration de la stratégie nationale de la recherche et de l'innovation ;
- ⇒ **François Bellanger**, sociologue et urbaniste, fondateur de Transit City qui est un programme de réflexions prospectives sur la ville et les modes de vie ;
- ⇒ **Bruno Fortier**, grand prix de l'urbanisme en 2002 ;
- ⇒ **Henri Bava**, architecte et paysagiste, grand prix national du paysage en 2007, dirige l'Institut du paysage de la Faculté d'architecture de l'Université de Karlsruhe, fondateur de l'agence de paysagistes TER ;
- ⇒ **Olivier Galland**, président du comité scientifique de l'Observatoire de la Vie Etudiante, direction scientifique adjoint en charge de la sociologie à l'AERES ;
- ⇒ **Marie-Jeanne Charrier**, master 2 pro de l'université de Toulouse 2, « Villes : Habitat et politiques d'aménagement », secrétaire nationale d'Animafac de 2007 à 2008, a mis en place dans ce cadre la semaine étudiante de l'environnement, travaille actuellement pour la ville de Toulouse sur une enquête sur le vécu du logement dans cette ville ;
- ⇒ **André Autran**, associé de la Banque Rothschild à Genève ;
- ⇒ **Jean-Louis Sylvestre**, ancien directeur du développement du pôle Centres Commerciaux d'UNIBAIL.